

La réduction du temps de travail : une bataille de longue haleine

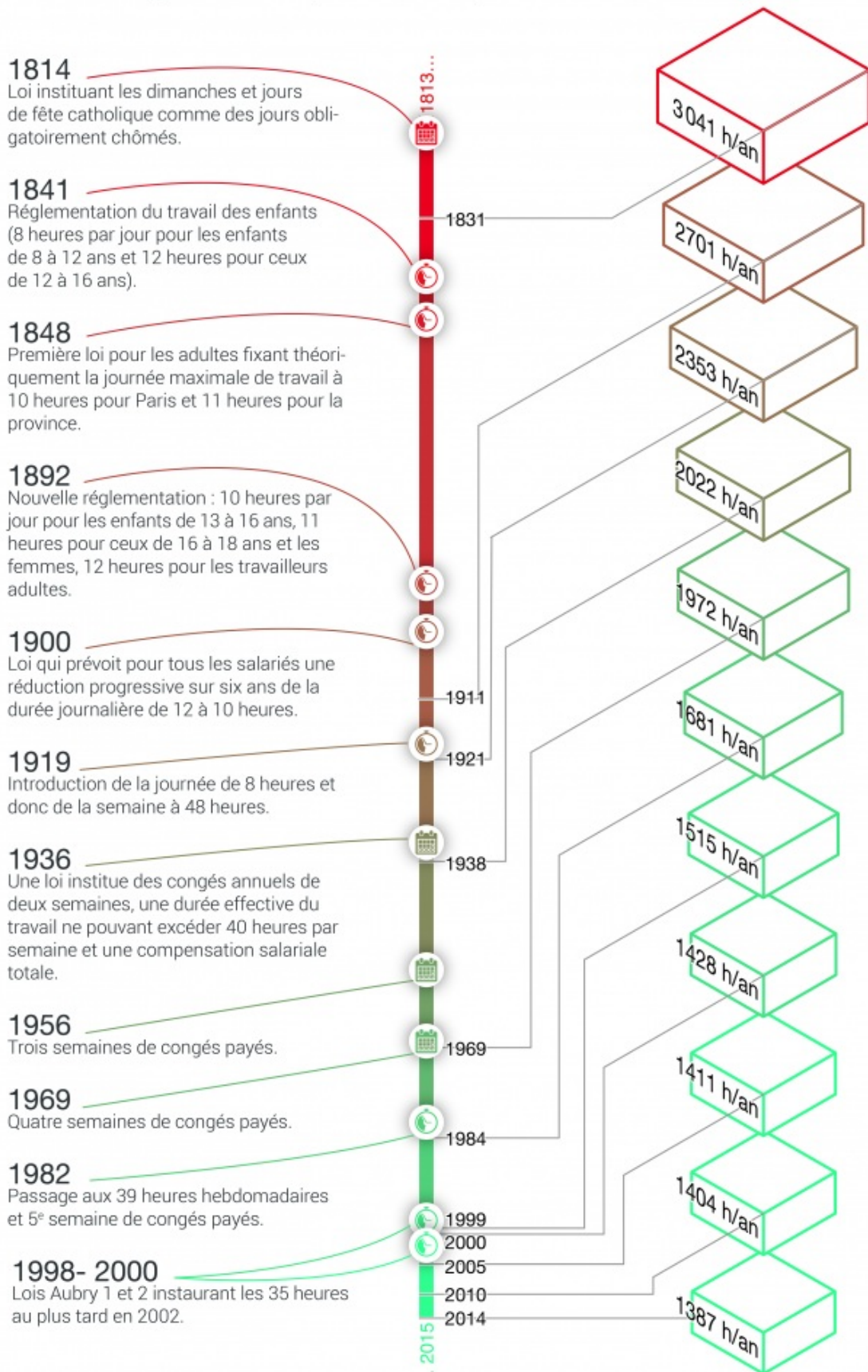


Les usines à Saint-Georges-sur-Meuse (Mitau du XIXe siècle). Aquarelle de Joseph Fussell. DR

Depuis que le salariat s'est développé avec l'industrialisation, la question du temps de travail a constamment été au cœur des débats politiques et des combats du mouvement ouvrier. En France, il a fallu attendre la révolution de 1848 pour que la journée de travail soit limitée à 12 heures, 1906 pour que les salariés aient droit à un jour de repos hebdomadaire obligatoire, 1919 pour que la journée de travail n'excède plus 8 heures, 1936 pour que la durée hebdomadaire du travail soit abaissée à 40 heures et que les salariés commencent à avoir droit à des congés payés. Le dernier round de cette bataille séculaire s'est joué à la fin des années 1990, avec le passage à la semaine de 35 heures qui a suscité - et suscite toujours - des débats passionnés au sein de la société française.

La longue marche de la réduction du temps de travail

Évolution de la législation sur le temps de travail et temps de travail annuel des salariés, en heures



Source : le travail en France. 1800-2000, par Claude Thélot et Olivier Marchand, complété par OCDE pour 2000-2014

design - www.maximecoffil.com

Au départ, la revendication de la réduction du temps de travail (RTT) était justifiée avant tout par des questions de santé : donner aux salariés les moyens de reconstituer leur force de travail au lieu de - littéralement - se tuer à la tâche. Mais progressivement, elle est apparue également comme une réponse adaptée à l'évolution d'un monde capitaliste marqué par des gains de productivité importants. Des gains qui avaient comme conséquence de faire disparaître beaucoup d'emplois dans des activités où les hommes étaient remplacés par des machines. A quoi se combinait la revendication d'un droit au « non-travail » et au loisir.

Depuis *Le droit à la paresse* publié par Paul Lafargue en 1880, en passant par les *Perspectives économiques pour nos petits enfants* de John Maynard Keynes en 1930, jusqu'à *La fin du travail* de Jeremy Rifkin en 1995 et bien d'autres encore, on ne compte plus les auteurs qui se sont représentés l'avenir de l'humanité comme progressivement débarrassé de la fatalité de devoir consacrer l'essentiel de son temps au travail grâce aux progrès de la technique. La volonté de ne plus "perdre sa vie à la gagner" était aussi un des slogans phares des événements de mai 1968, qui a imprégné toute la période ultérieure.

Le droit à la paresse décrié

Cette revendication d'un "droit à la paresse" s'est toutefois constamment heurtée à de vives oppositions. Elles trouvent principalement leurs racines dans le fonds religieux judéo-chrétien : l'homme est sur Terre pour travailler et souffrir ; il aura certes droit au loisir et au repos, mais après sa mort s'il a mené une vie conforme à la volonté divine. Dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, le grand sociologue Max Weber considérait d'ailleurs que le fait que le protestantisme soit, parmi les religions chrétiennes, celle qui a poussé cette logique le plus loin était une des principales sources des succès économiques des Etats-Unis au XXe siècle.

L'idée que toute forme de loisir serait moralement condamnable confère encore aujourd'hui aux débats sur le temps de travail une dimension passionnelle et largement irrationnelle

Malgré la profonde déchristianisation des sociétés industrielles avancées, cette idée que le travail aurait en lui-même une valeur morale positive et, *a contrario*, que toute forme de loisir et d'activités « improductives » seraient moralement condamnables contribuent encore aujourd'hui à conférer aux débats sur le temps de travail une dimension passionnelle et largement irrationnelle, qui ne peut que frapper un observateur distancié. Ces fortes résistances n'ont cependant (heureusement) pas empêché la dynamique de RTT de se développer depuis deux siècles, non seulement à l'échelle du jour ou de la semaine, mais aussi à celle de l'ensemble de la vie, avec l'interdiction progressive du travail des enfants et la reconnaissance d'un droit à un temps de non-travail en fin de vie, grâce à la mise en place des systèmes de retraite.

L'Allemagne ouvre la voie

La fin des Trente Glorieuses et la montée structurelle du chômage qui a suivi dans les sociétés développées ont réactivé le débat autour de la RTT comme moyen de lutter contre ce mal qui gangrène nos sociétés. Cela a souvent pris la forme de la revendication d'un passage à la semaine de 35 heures, dans un monde industrialisé où la semaine de 40 heures sur cinq jours était progressivement devenue la norme. Il ne s'agit pas d'une invention française : les Allemands avaient ouvert la voie. L'IG Metall, le puissant syndicat de branche de la métallurgie, en avait fait sa revendication principale dès le début des années 1980 et mené plusieurs grèves très dures autour de ce mot d'ordre, notamment en 1984 et 1993. Après quinze ans de lutte, il a fini par obtenir satisfaction en 1995. Ce qui a contribué à sauver de nombreux emplois dans cette branche d'activité malmenée alors par la récession de 1993, et ainsi facilité le redressement industriel allemand ultérieur.

En France, après le passage à la semaine de 39 heures, la cinquième semaine de congés payés et la retraite à 60 ans décidés en 1981, le débat sur la réduction du temps de travail avait été relancé en 1985 par un rapport du député du Vaucluse, Dominique Taddei, en réaction à la forte aggravation du chômage qui avait marqué le début de la décennie. Depuis, cette problématique a été constamment discutée. La droite l'avait même temporairement fait sien, avec la loi Robien, du nom de Gilles de Robien alors ministre du Travail, qui

prévoyait en 1996 des aides généreuses pour les entreprises réduisant leur temps de travail afin de préserver des emplois.

Mais ce sont deux lois successives adoptées en 1998 et 2000, auxquelles la socialiste Martine Aubry, alors ministre du Travail, a attaché son nom, qui vont généraliser les 35 heures en France. Le paradoxe de cet épisode de l'histoire de la RTT dans l'Hexagone, c'est qu'il a été à la fois un succès indéniable sur le plan social et économique, tout en se transformant en fiasco politique. Ce qui illustre la difficulté de l'exercice.